

Nous nous étions mobilisés en 2016 pour dénoncer les pannes à répétition, les dépannages aléatoires et tardifs, et le cynisme d'Orange qui n'agit que sous la pression. Nous pensions alors avoir gagné quelques mois sur le calendrier d'installation de la fibre, comme vous nous l'aviez promis. Naïfs que nous étions encore !!

En exergue du test que vous proposez pour connaître son degré d'éligibilité à la fibre optique vous soulignez la priorité donnée aux zones grises. La carte du déploiement démontre tout à fait le contraire ! Et le résultat du test ne nous apprend rien. L'amélioration apportée par la création du NRAZO n'assure qu'un débit souvent intermittent situé entre 2 et 6 Mb/s.

Nous avons accéléré la numérotation métrique dès octobre 2018 pour ne pas prendre de retard ; et ce ne fut pas facile sur une commune très étendue aux 75 hameaux habités, pour certains très isolés.

Allons-nous supporter pendant cinq années encore les pannes récurrentes, les baisses de débit, les dépannages tardifs, l'absence d'entretien du réseau filaire, et perdre des heures à intervenir encore et toujours pour que des abonnés, en panne depuis parfois plusieurs semaines puissent bénéficier du service universel ?

Une fois de plus, notre commune est victime de promesses non tenues, d'espoirs entretenus mais à chaque fois déçus, de mensonges. Lors de notre manifestation du 10 janvier 2016, nous mettions notre espoir de sortir du marasme dans une fibre optique promise pour 2020 au plus tard.

Alors, nous conseillers municipaux de Pranles, nous allons à nouveau nous mobiliser pour exiger que les travaux commencent sans tarder sur notre commune.

Aussi, nous souhaitons dans un premier temps vous rencontrer accompagnée d'un membre du conseil d'administration ou de toute personne que vous jugerez utile aux échanges.

Je vous prie d'agréer Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les meilleures.

Nathalie DHORMES  
Adjointe

CHAUSI Clément  
Conseiller Municipal

PAULNIER J. Paul  
1<sup>er</sup> Adjoint

Le Maire de Pranles

Christophe MONTEUX

Brisette Chatouay  
conseillère municipale

Matthias CLAIR  
Conseiller municipal

CHAREYRE Philomène  
Conseillère municipale

VIOAL Jean - Claude  
Conseiller délégué à l'informatique

CLAIR Céline  
3<sup>e</sup> Adjointe

Copie à :

- Monsieur le Préfet de l'Ardèche
- Madame la sénatrice Anne VENTALON
- Monsieur le sénateur Matthieu DARNAUD
- Monsieur le député Hervé SAULIGNAC
- Monsieur le président du Conseil Départemental Laurent UGHETTO
- Monsieur le président de l'Association des maires de l'Ardèche OLIVIER PEVERELLI
- Monsieur le président des maires ruraux de l'Ardèche Jacques GENEST
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche - François ARSAC

Pierre David SAVNE  
Conseiller municipal